

# POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La mine d'or de Nampala S.A est une mine à ciel ouvert située au sud-est du Mali en Afrique de l'ouest qui utilise les techniques conventionnelles minières de surface et un procédé de récupération d'or connu sous le nom de carbone en lixiviation.

A travers un processus d'évaluation des aspects environnementaux, la mine de Nampala s'engage à identifier les aspects liés à ses activités parmi lesquels ceux inhérents aux conditions géotechniques, à l'utilisation des engins de terrassement, à la manipulation des produits chimiques, à la poussière et aux autres ambiances physiques. Tous les départements de la mine s'engagent à se fixer des objectifs afin de réduire de façon continue ces aspects à un niveau acceptable.

## Objectifs de la Politique

Afin d'atteindre les objectifs de cette politique, la mine de Nampala prend l'engagement :

- De respecter toutes les lois, règlements et exigences en la matière afin de conduire ses activités de telle sorte que, les valeurs économiques, sociales et environnementales soient prises en considération.
- De développer une culture environnementale afin de prévenir toute pollution.
- De réduire et d'optimiser l'utilisation des énergies et ressources naturelles en s'assurant de la réduction et de l'élimination de toutes les sources de pollution liées aux hydrocarbures.
- De gérer au mieux ses déchets, à travers notamment le triage et le recyclage.
- De n'avoir recours qu'à des entreprises sous-traitantes qui auront notamment été sélectionnées au regard de leur niveau de management environnemental.
- De ne pas faire appel à un volume de ressources temporaires externes excédent ses capacités d'encadrement.
- De communiquer et consulter avec les parties affectées et intéressées les aspects environnementaux relatifs à ses activités.
- D'animer, de faire vivre cette politique et de favoriser la communication interne et externe dont notamment les remontées d'informations du terrain en matière d'environnement.
- D'allouer les moyens et ressources nécessaires pour mettre en œuvre cette politique en s'assurant que les ressources financières sont disponibles afin de pouvoir faire face à ses travaux de réhabilitation progressive et à ses obligations environnementales.
- Pour répondre à ces engagements, Nampala SA fixe annuellement des objectifs spécifiques, définis lors des revues de Direction.
- Chaque salarié de Nampala, par ses actes quotidiens et par son professionnalisme, est un acteur essentiel de cette politique.